

ECOLE PRIMAIRE DE MERY

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

Jeudi 8 juin 2017 (3ème séance ordinaire)

Etaient présents :

Mairie : Monsieur BOUVIER (Maire de Méry) - Mme GLOUANNEC (Adjointe aux affaires scolaires)

Monsieur RONCHAIL - Inspecteur de l'Education Nationale - (absent)

Enseignants : Madame SCHERA, Monsieur FERRARIS, Madame FERRARI, Madame HATTON, Madame COINTEPAS - Monsieur COLA - Madame BRIANDET - Madame MEUNIER

DDEN : Madame LAVOREL (absente)

Parents élus : Madame BOUYER, Madame NIAU, Monsieur RIOUAL, Madame COTTAREL, Madame ROSSATO

1) Le procès verbal du deuxième conseil d'école (février 2017) est validé à l'unanimité.

2) Beaucoup de projets ont eu lieu cette année : trois spectacles en maternelle, deux spectacles en élémentaire, des cycles sportifs (ski de fond, patinoire, vélo...), des interventions artistiques (zumba, land art ...)

Mme Schera rappelle que quatre partenaires sont indispensables à la mise en œuvre de tous ces projets :

- . l'équipe pédagogique prépare et mène les projets,
- . la mairie qui finance les transports,
- . les parents de l'APEEM, L'association des parents d'élèves finance la plupart des activités (budget de 6 000 euros pour les 7 classes pour l'année 2016-2017).
- . les parents bénévoles qui accompagnent les sorties.

Mme Schera remercie la mairie, l'APEEM dont l'équipe est très active et l'ensemble des parents pour leur investissement durant toute cette année.

Les sorties qui restent à venir pour la fin de l'année :

- . Jeudi 8 juin : sortie à Lyon des CP/CE1 et des CM2 (bilan très positif)
- . Mardi 13 juin : les CM2 iront aux « chemins de la mémoire » à Albertville
- . Mardi 13 juin : sortie à la bibliothèque municipal de Drumettaz pour les PS
- . Jeudi 29 juin : Sortie dans les Bauges sur le thème de la géologie pour les CE1/CE2 et les CE2/CM1
- .Vendredi 30 juin : les PS iront à la ferme pédagogique de Saint Ours.

Les cycles sportifs en cours ou à venir :

- . Cycle zumba avec une intervenante pour les classes de CE1/CE2, CE2/CM1 et CM2
- . Cycle vélo (3 séances d'une demi-journée) avec intervenant pour les classes de MS/GS et GS/CP

Mme Schera remercie également tout particulièrement Monsieur Califano, pompier professionnel, qui est venu dispenser aux élèves du CE2 au CM2 une formation aux gestes de premiers secours. Il est intervenu trois demi-journées à l'école, parfois accompagné d'un autre pompier.

3) Les effectifs sont les suivants : en cette fin d'année, 177 élèves sont inscrits (deux élèves reviennent dans l'école mi-juin - l'effectif passera à 179 élèves).

Ces effectifs sont en augmentation puisque 193 élèves sont prévus à ce jour pour la rentrée 2017. Cette augmentation a été signalée à Mr l'Inspecteur de la circonscription.

Une ouverture de classe se fait par décision de Monsieur L'Inspecteur, en fonction d'un nombre moyen d'élèves par classe.

Il n'est donc pas possible, pour l'instant, de donner une répartition et une organisation des classes.

En ce qui concerne les CP, les familles seront informées par courrier si des enfants de CP seront scolarisés dans le bâtiment de la maternelle.

Il est prévu de répartir les futurs élèves de moyenne section dans plusieurs classes. La répartition des élèves résulte d'une concertation de l'ensemble de l'équipe.

4) Projet de construction de la nouvelle école

La mairie n'a pas pris de retard sur le planning, même un peu d'avance. Elle se fait accompagner par le SAAS.

Le choix de l'architecte est sur le point d'aboutir.

L'architecture du bâtiment sera simple, il doit être fonctionnel. L'extérieur sera un bardage bois. La surface au plancher est de 1250 m². Cinq classes sont prévues, une bibliothèque, une salle informatique.

Si possible une salle de sport sera créée dessous.

Si tout fonctionne bien, la nouvelle école devrait être livrée pour la rentrée 2019.

5) Certains parents sont mécontents de la nourriture servie à leurs enfants :

- . manque de sel : ce sont des consignes ministérielles
- . le prestataire est toujours informé lorsqu'il y a un défaut sur la nourriture ou que la quantité est trop juste.

Pour améliorer la qualité de restitution des repas, la mairie a choisi de passer en liaison froide l'an prochain. La nourriture sera réchauffée sur place : elle sera donc chaude même au deuxième service et la qualité de restitution sera meilleure.

En raison de ce changement, l'inscription par e-ticket devra se faire la veille avant 8h30.

Pour tester la qualité de la cantine, les parents délégués sont cordialement invités à manger un jour à la cantine.

6) Remerciements pour cette année. Merci pour ces échanges constructifs et cordiaux lors des 3 conseils d'école.

La Présidente
Pascale SCHERA

La secrétaire de séance
Marion BRIANDET